

Communiqué

Berne, le 17 octobre 2025

Des ONG suisses appellent à renforcer l'ordonnance sur les emballages : passer du recyclage à la prévention et au réemploi

La coalition <u>Swiss Plastic Action</u>, qui regroupe une dizaine d'organisations environnementales et de défense des consommateurs, salue la révision de l'ordonnance fédérale sur les emballages comme une avancée importante vers une économie circulaire, mais avertit que le texte actuel reste insuffisant pour endiguer la pollution plastique et protéger la santé publique.

« La Suisse ne résoudra pas la crise des emballages par le recyclage. Il faut des objectifs contraignants de réduction et de réemploi, une consigne universelle et des règles claires pour éliminer les substances toxiques.»

Dans sa réponse commune à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), la coalition demande:

- La réduction à la source : des objectifs contraignants de –5 % d'ici 2030, –10 % d'ici 2035 et –15 % d'ici 2040 par rapport à 2018.
- Une consigne universelle : un système obligatoire couvrant tous les emballages pour boissons réutilisables et jetables afin d'assurer des taux de retour élevés et une concurrence équitable entre matériaux.
- L'investissement dans le réemploi : réaffecter une partie de la taxe d'élimination anticipée (TEA) pour financer les infrastructures et standards nationaux de réemploi, à l'image de la France et de l'Allemagne.
- Des matériaux sûrs: interdire les substances dangereuses et garantir que tous les emballages, y compris recyclés, soient chimiquement inertes et sûrs pour les consommateurs.
- La transparence : renforcer les obligations de déclaration et les mécanismes de vérification indépendants pour mettre fin au greenwashing.

Ces mesures permettraient à la Suisse de s'aligner sur le futur règlement européen sur les emballages (PPWR) et de devenir une référence internationale en matière d'emballages circulaires et sûrs.

« Cette réforme est une occasion unique pour la Suisse de rattraper les standards européens et de protéger à la fois la santé et l'environnement ».

Prochaines étapes : La consultation s'est clôturée le 16 octobre. La coalition espère que le Conseil fédéral intégrera ces recommandations dans le texte final attendu en 2026.



















